

Ceci est de la libre expression, n'hésitez pas à dire stop ou encore !

Jean-Jacques Rey

sites Internet : [www.jj-pat-rey.com](http://www.jj-pat-rey.com)

<http://perso.wanadoo.fr/j-j.rey-feuxdelamer/index.html>

## **Alternative crédible**

On peut se poser des questions sur l'état de maturité de nos sociétés occidentales, et si cela vaut encore de prétendre à diriger le monde. Certes, pendant trois siècles en gros, on a pu parler d'état d'avancement eu égard à la technologie, mais on peut tout aussi bien parler d'inconscience ou d'aveuglement, qui menèrent et mènent encore à une autodestruction collective ; et ; en cela, la sagesse des peuples premiers est bien supérieure au pragmatisme gestionnaire qui a supplanté l'idéal humaniste en Occident ; car en fait les mentalités ne suivent pas le progrès technologique ou alors, très en retard, et elles soulignent globalement les limites de l'adaptation des hommes à leur propre génie inventif. C'est d'autant plus vrai que le progrès technologique est accaparé par des profiteurs et sert un ordre social injuste. Hormis ceux qui en sont exclus (de plus en plus nombreux) les citoyens des pays occidentaux sont bercés par un confort matériel qui passe pour un attribut de civilisation ; mais ils deviennent plus que jamais dépendants de gens qui sont de véritables barbares en esprit, dont les intérêts vont souvent à l'encontre des droits fondamentaux de l'Homme et même des grands équilibres naturels. Je ne veux prétendre ici à relayer la pensée de Karl Marx ou Nicolas Hulot, mais quand même, il ne faut pas sortir de Saint-Cyr pour s'en rendre compte ! Ces gens forment une nouvelle aristocratie, si stupide qu'elle est incapable de perpétuer sa domination ; elle vit au jour le jour : tout ce qui est bon à prendre sera pris, et pour le reste, on verra demain ! Dans son égoïsme, elle est tout bonnement en train de scier la branche à laquelle est suspendue l'humanité : après moi, le déluge, merci pour les enfants ! Au détriment de la sagesse, cette aristocratie qui repose essentiellement sur des valeurs fiduciaires (dans tous les sens de ces termes) est presque arrivée à rendre complice de sa folie, les peuples : des troupeaux d'oies se mettant le fil à la patte, résignées à l'hédonisme des marchands. Cependant la pathologie sociale

est réversible, je vois de plus en plus de signes, encourageants, qui incitent à pronostiquer la fin du « Grand Sommeil » : les oies redeviendront peut-être celles du Capitole... Alors malheur aux barbares, la défaite ultime ne sera pas et nous sauverons la Cité, pour le plus grand profit du monde, bien entendu !

:o)))

Moi, personnellement, c'est pour cela que je me bats et que j'espère. Je n'ai aucune ambition autre que de participer au réveil des consciences pour transformer la société. Je ne suis pas du genre à me décourager facilement, mais je suis bien encouragé par ce que je constate quotidiennement, ces derniers temps, et qui est général dans le monde entier. Des millions d'êtres humains ont envie de dire « basta ! » à l'ordre économique mondial, tel qu'il est voulu par les idolâtres du marché et leurs affidés : chiens de guerre et autres mercenaires qui ne pourront pas tuer tout le monde, ils seront à court de munitions avant ! Le libéralisme économique a déjà perdu la partie : c'est le nœud gordien qu'il faudra trancher pour en finir résolument avec l'impérialisme des ploutocrates. Des alternatives crédibles, qui ne visent pas simplement à atténuer la dure loi des marchés, sont formulées ; reste à donner les moyens de la pratique à ceux qui les proposent. Alors les plaideurs du « faire avec les réalités », qui manquent singulièrement de courage politique s'ils ont des ambitions de pouvoir, qu'ils en prennent de la graine ! Ce n'est pas faire l'inventaire de l'existant, mais vérifier les possibilités ! Les réalités, on les fait, et quand on ne veut pas prendre cette responsabilité, on n'essaye pas de s'enrichir avec ! En France, grosso modo, cela fait trente ans qu'on parle de réforme pour mieux rogner la couverture sociale, et on a habitué les français à rester sur la défensive pour sauver ce qui peut l'être, sans s'intéresser vraiment à la justice sociale : il y a des principes moraux qui valent plus que des chiffres, je regrette de le rappeler ; après il y a des « grands » experts qui viennent s'étonner de notre frilosité et gloser sur les blocages internes de notre société ! ... Vous me direz qu'en France, on a plutôt des « spécialistes » de la dispersion des ressources ou de redéploiement des moyens dans les grandes écoles et/ou partis politiques ! Pour ce qui est de la prospective, Tintin ! mieux vaut aller s'instruire ailleurs ... Mais il est temps d'en finir ! Une autre société est possible, on doit cela à nos enfants ; parce qu'à force de désespérer les gens, vous voyez bien où cela nous mène, (ne pas se limiter à l'Hexagone)... Si certains ont échoué, d'autres peuvent relever le défi, il n'est jamais trop tard et tant qu'on est en vie, tout est possible, comme de gagner malgré des rapports de force extrêmement défavorables. Quelle folie de penser qu'un système de valeurs, quel qu'il soit, puisse durablement pétrifier la raison et étouffer les aspirations des peuple au bonheur. Quelle folie de croire qu'un système de valeurs puisse gommer les différences culturelles, jusqu'à

devenir une référence unique et universelle ! Quelle folie enfin de croire que le bonheur réside dans la seule satisfaction des besoins matériels !

J'ai l'occasion de me frotter, tous les jours, aux fameuses et dures lois de la réalité qu'évoquent certains « grands esprits » pour nous mettre à la diète, et j'ai l'occasion aussi de discuter avec des gens de toute condition, dans la rue ou ailleurs, sans me prendre la tête. Croyez-moi, il se prépare du changement pour 2007 et cela ne ressemblera pas au gâchis de 2002 (que seuls n'ont pas vu venir ceux qui ne voulaient pas voir...) ; parce que cette fois-ci, les esprits de la masse silencieuse sont prêts à partir à la découverte plus qu'à ruer dans les brancards. Les citoyens français, qu'ils inclinent pour la Gauche ou la Droite, qu'ils aient 16 ans ou 85 ans (fourchette d'âge de mon « sondage ») ils ont perdu confiance dans leurs dirigeants (avec la pantomime qu'on voit en ce moment, honnêtement il y a de quoi dégoûter les plus objectifs!) ils ont envie d'entendre autre chose que les professions de foi électoralistes des vieux briscards de la rhétorique, ils ont envie de marquer autrement l'histoire sociale du pays plutôt que de choisir le moins pire, dans une alternance critique, et ils en ont marre de la politique spectacle qui occulte les pires agissements ! Ceci conforte mes convictions qu'il y a de la place à occuper dans le champ politique, pour ceux qui veulent innover, dans tous les domaines de la vie publique, et qui ont le courage de leurs idées ; mieux ! les gens n'attendent que cela, et ils espèrent du concret. Si les tenants d'un monde plus juste et pacifié, arrivent à les persuader que des transformations radicales sont possibles et vite, alors une partie très importante de la population est prête à embrayer et suivre le mouvement, notamment dans cette jeunesse qui a compris qu'il n'y avait pas à tortiller pour obtenir ses droits, mais aussi des beaucoup plus vieux. Pour les altermondialistes (mouvance prise au sens le plus large), je le dis et ce, malgré l'affectation d'ignorance des « toutous-médias », le moment n'a jamais été si propice pour transformer l'essai : il suffit de se laisser porter par la vague, même pas la peine de se prendre les pieds dans le tapis ! « Ils » (la Nomenklatura du Pouvoir) ne vont quand même pas oser commanditer un nouvel assassinat politique : du genre un camion en travers de la route... Parce que de toute manière, cela ne va changer grand chose, je crois.

**Jean-Jacques REY**

---

Envoi d'Aline Langlois

## **Alter-mondialistes ...** **l'heure est venue d'entrer en politique !**

Parce que la lutte contre l'ultra-libéralisme ne fait que commencer, parce qu'il faut s'y opposer de toutes nos forces et sur tous les plans ... il est grand temps d'entrer en politique.

Monsieur Bové dans une interview accordée aujourd'hui même 29 mai 2006, à RTL, annonce : "Je suis prêt pour mener cette campagne à n'importe quel poste, que ce soit porte-parole avec d'autres, que ce soit en tant que candidat".

Voilà une initiative très attendue, voilà un véritable message d'espoir, non seulement auprès des militants de la cause paysanne, mais également, auprès de tous ceux qui ne se retrouvent pas dans le discours des traditionnelles nébuleuses de gauche, mais qui, toutefois, refusent l'expansion incontrôlée d'un libéralisme qui affiche déjà des sourires triomphants !

Comment se fait-il, en effet, qu'il s'impose de manière irrépessible, à tel point que tant de personnes qui le condamnent pourtant, ont déjà baissé les bras, ont renoncé, jugeant toute action inutile ?

La première raison est que le capitalisme moderne s'est peu à peu substitué à l'idée chrétienne de Providence. Il s'agit là d'une fatalité aveugle, qui obéit à ses propres règles, indéchiffrables pour le commun des hommes. Rien ne sert dès lors de s'y opposer, puisqu'il n'est autre qu'une évidence en marche vers une finalité transcendante, qui se déploie toujours plus avant, inexorablement, accompagnée de tout son cortège de laissés-pour-compte, dont le nombre et la misère croissent de manière inquiétante. Les lois suprêmes et irrépessibles ne sont plus les divins commandements, mais les règles du marché, répondant au strict rapport de l'offre à la demande, censé s'autoréguler de lui-même ... Par quel miracle ? Nul ne le sait mais personne ne l'avoue ! Un tel avènement, irrépessible et souverain, en arrange plus d'un.

Dès lors, l'économie devient notre sauveur à tous et toutes ! Hors d'elle point de salut ! Elle conduit au bien-être, sinon au bonheur –d'ailleurs, à quoi bon distinguer les deux notions ... la confusion des concepts est une chose devenue tellement banale, alimentée par l'imparfaite et approximative sémantique des médiats, au service, elle aussi, de tout l'or capitaliste ... Bien que ces desseins économiques soient impénétrables ... Toute une téléologie libérale s'est ainsi ordonnée autour de cette sacro-sainte libéralisation des échanges. Voici venue l'ère de la nouvelle Rome, où mènent tous les chemins ! Le but ultime est là, devant nous, droit et froid comme une statue, et qu'important, dès lors, les moyens pour y parvenir ? Parallèlement, pour déculpabiliser les grands patrons et les actionnaires des grands groupes, toute une théodicée –ou plutôt, une « capitalodicée »- est élaborée, à grands renforts d'accusations envers notre système social –déjà tellement mis à mal-, tellement dispendieux ... Evidemment, sont passés sous silence les allègements de charges patronales sur les bas salaires, concédées par Monsieur François Fillon. Ainsi, pour un salarié embauché à mi-temps et payé au SMIC (680 euros bruts mensuels, soit, environ 510 euros nets), l'employeur bénéficie-t-il d'une réduction de 176 euros sur les contributions de sécurité sociale ! Et pourtant, ce sont les abus des assurés qui

sont la cause de l'érosion de notre système de santé. D'où la nécessité de se serrer la vis dès à présent ...

Et cette déité capitaliste secrète ses propres élus, ceux qui accéderont le plus sûrement au bonheur, enfin, disons, au bien-être, tant les deux notions sont confondues, de nos jours ... Bien-être individuel, confort matériel ... conformité de désirs et de rêves aux idéaux que déverse dans nos salons la publicité, omniprésente ... Elle est partout, impossible d'y échapper ! Il suffit de lever les yeux ... dans les couloirs du métro, placardées en caractères gras et affiches racoleuses sur les murs de nos villes ... ou alors, de baisser les yeux sur nos magazines ... ou même, de rester, le regard rivé sur nos ordinateurs ... pop up, clins d'œil de la société de consommation. Inutile de se fatiguer, on nous dit ce qu'il faut désirer, on nous dit quoi faire de notre argent, y compris de celui que l'on n'a pas ... alors, pour faire comme tout le monde ou pour nous voiler à nous même notre vide intérieur, on consomme, on s'endette ... Qu'importe, chacun y trouve son compte ! Mais ces pauvres petits idéaux à la juste mesure des hommes des sociétés modernes, ne vont pas plus loin que le bout de notre nez, ne dépassent pas notre pauvre carcasse condamnée à l'hédonisme ... Et ils ne font pas le bonheur, bien au contraire ... Nous sommes moroses, malheureux, englués dans nos chairs. Eviter de réfléchir ... éviter de penser ... de toute façon, on nous ôte de plus en plus le matériau de base ; et à la place, on nous injecte des désirs faciles, qui deviennent des besoins et créent, d'ailleurs, une dépendance de plus en plus forte au travail.

Mais attention, ne nous révoltons pas ! Ce serait un crime de lèse-majesté du libre échange, un crime contre les lois de la finance internationale ! Le marché est roi !! Et le roi n'est pas près de mourir ... Vive le roi !

Donc, voici nos désirs unifiés, distillés par la publicité, qui s'insinue en nous par tous nos sens, par chacun des pores de notre peau et de notre intarissable faculté à désirer, qui absorbe les injonctions à consommer comme une grosse éponge prête à se gorger de n'importe quelle ineptie ... La standardisation n'a pas de limites ! Les moyens de satisfaire ces besoins préfabriqués n'ont plus qu'à être manufacturés, produits en gros pour être ensuite, distribués, puis, consommés en masse ! L'homme moderne ou, selon l'expression de certains, post-moderne, n'est plus que désirs ... Et comme le propre du désir est de revenir au grand galop sitôt satisfait, on peut considérer que nous sommes tous plus ou moins pris dans les filets de la consommation de masse. Condamnés à l'errance et à la récurrence des désirs. Et voilà que le citoyen abdique et se retrouve livré à son individualité. Il déserte la sphère politique, la livrant du même coup en pâture aux racoleurs de tous poils (sourires aguicheurs de Sarkozy aux électeurs du front-national, tellement sont peu importants les moyens, et tellement toute manne est bonne, peu importe le râtelier de service ...).

Dans le même temps, le pouvoir économique, sacralisé, peut sortir de ses retraites souterraines et oser s'afficher au grand jour, jusqu'à se substituer de plus en plus au pouvoir législatif. En effet, ce n'est pas la rue qui gouverne, mais les grands patrons, les actionnaires des grands groupes, le MEDEF en tête et le gouvernement à sa suite, prêt à faire feu de tous bois ... Et pour leur plaire, tous les moyens sont bons, là encore ... Déréglementations en tous genre, grignotage du droit et de la législation, sabotage du service publique à l'initiative des organes de l'Etat eux-mêmes ... Le pouvoir législatif, de plus en plus faible et confus, est peu à peu remplacé par le pouvoir économique, par la mainmise du privé sur le secteur public. Bientôt, celui-ci sera confié à des entreprises privées. D'ailleurs, cela a déjà

commencé ... Les mairies font de plus en plus appel à des cabinets privés, pour la gestion courante des communes, par exemple. Bientôt, la police, les tribunaux seront aux mains des grands groupes ... bafouant cette fameuse distinction des pouvoirs pensée par Locke et Montesquieu. Ce courant nous vient des Etats-Unis, et s'appelle le « libertarisme », prôné par quelques illuminés plus libéraux que le Président en personne ... Et pourtant ...

Le principal danger vient de la coexistence de deux idéaux libéraux, a priori contradictoires. Sur un plan individuel, l'homme est autonome, c'est-à-dire qu'il édicte lui-même les lois auxquelles il se soumet (si tant est que celles-ci n'empiètent pas sur la liberté des autres et n'entre pas en conflit avec la réputé incoercible force de l'économie globalisante, soit, la volonté des grands groupes transnationaux) ; d'où le minimalisme de la loi, exigé par les libéraux de tous poils. Tout se fonde donc sur la souveraineté de la raison de chaque individu, le « maître intérieur », comme le nommait Descartes, que l'on peut considérer comme l'initiateur de cette conception de l'homme. Mais, parallèlement, et au-dessus de l'individu, cet atome tout puissant et auto-légiférant en lui-même, il y a l'empire du marché, qui fonctionne de la même manière qu'un individu, puisqu'il édicte ses propres règles et s'autorégule. A ceci près que les mécanismes de cette autorégulation n'ont jamais été expliqués par les économistes, ni même prouvés ; à ceci près, aussi, qu'il implique des milliards d'individus ... Une nébuleuse de toutes puissances impuissantes et coupées les unes des autres, désolidarisées, et démunies dès qu'il ne s'agit plus de leur propre conduite morale et privée, dominées par un monstrueux Léviathan en route vers la mondialisation et une libéralisation des échanges sans précédent ... Comment s'étonner, dès lors, que, prenant conscience de la nullité de son propre pouvoir, l'individu capitule, dépouillé de toute possibilité d'une action citoyenne ?

Pour toutes ces raisons alarmantes, il faut dès à présent que les alter-mondialistes unissent leurs forces et les orientent vers une véritable action politique. Non pour chercher à s'emparer du pouvoir et l'utiliser comme un moyen d'enrichissement personnel ... Le pouvoir n'est pas que cela ; sans quoi, tout est perdu d'avance, ce qui ne saurait que donner raison à un défaitiste sclérosant ! Il faut recentrer les choses sur un terrain politique, afin que celui-ci soit réinvesti par et pour l'intérêt général, dont, évidemment, ne doivent pas être exclus les plus démunis, ceux qui restent plantés au bord du chemin tracé par le bulldozer de la libérale Providence ! N'oublions pas que la première définition du politique, la plus large et celle qui définit le mieux sa mission, c'est le « vivre en commun », la « chose publique », selon les propos d'Aristote. Cela concerne donc chacun, car il en va de l'avenir de tout le monde ! Refuser de se constituer en parti politique, c'est donc refuser une tâche importante, une tâche citoyenne et salutaire. Et nous n'avons plus de temps à perdre en hésitations, en tergiversations ! Dès lors, un candidat alter-mondialiste aux prochaines présidentielles est nécessaire !

**Aline LANGLOIS**

---

Envoi de Rémi-Ange Couzinet : <http://www.foretsauvage.jubiiblog.fr/>

pour

Réseau Education Sans Frontières : <http://www.educationsansfrontieres.org/>

**Appel du Réseau Education Sans Frontières**  
**Pétition nationale :**  
**NOUS LES PRENONS SOUS NOTRE**  
**PROTECTION !**

Vous pouvez vous signer en ligne à l'adresse suivante :

[http://www.educationsansfrontieres.org/article.php?id\\_article=24](http://www.educationsansfrontieres.org/article.php?id_article=24)

ou bien,

vous pouvez, si vous le préférez, envoyer un email à l'adresse :

[educationsansfrontiere@free.fr](mailto:educationsansfrontiere@free.fr)

pour confirmer votre engagement sur le texte qui suit, ainsi qu'un message personnel de votre part, si vous le souhaitez.

Le 30 juin 2006, le sursis accordé aux élèves sans papiers et à leurs parents tombera. Des milliers d'enfants, de jeunes et leurs familles risquent l'expulsion en masse, verront leur avenir et leur vie même anéantis. Nous ne laisserons pas commettre ces infamies en notre nom. Chacun avec les moyens qui sont les nôtres, nous leur apporterons notre soutien, notre parrainage, notre protection. S'ils nous demandent asile, nous ne leur fermerons pas notre porte, nous les hébergerons et les nourrirons ; nous ne les dénoncerons pas à la police.  
(signatures)

Pour des milliers d'enfants et de jeunes majeurs, le 30 juin 2006 ne marquera pas le début des vacances d'été, mais bien le commencement d'un calvaire. En effet, à cette date, le sursis que M. Sarkozy avait dû accorder aux jeunes majeurs sans papiers scolarisés et aux parents d'enfants scolarisés tombera. Suspendues parce que les mobilisations d'écoles et de lycées se multipliaient, les expulsions reprendront.

Ainsi, en guise de vacances, des milliers de jeunes et d'enfants joueront aux fugitifs, en vrai, avec ou sans leurs parents, guettant les bruits de pas à l'heure du laitier, tremblant à la vue d'un uniforme et vivant dans la hantise de perdre à jamais leur école, leurs enseignants, leurs copains. S'ils sont arrêtés, le grand jeu de leur été sera un petit rôle dans un film policier sordide : l'interpellation, seul ou en famille, les parents rudoyés, 48 heures de garde à vue dans une cellule de commissariat puis deux ou quatre semaines en rétention, crasse, bruit, violence et promiscuité assurés, et, pour finir, un aller-simple vers un pays qu'ils ne connaissent pas ou plus, dont certains ne parlent pas (ou plus) la langue, papa-maman menottés, entravés comme des bêtes et attachés à leurs sièges.

A l'arrivée, ce sera pour la plupart l'extrême misère : pas de logement ou le bidonville, pas de travail et pas d'espoir d'en trouver. Des persécutions, parfois les plus atroces, contre ceux que la France a débouté du droit d'asile. Ils paieront pour les raisons pour lesquelles ils avaient fui et certains pour avoir dénoncé leurs tortionnaires à l'étranger. Pour les enfants, pas d'école, dans des pays où la scolarisation est un luxe. C'est ce gâchis qui se cache derrière les chiffres

records d'expulsions annoncés avec satisfaction par le ministre de l'Intérieur : des milliers de vies propulsées dans l'indigence et parfois achevées sous la torture !

Nous ne laisserons pas détruire la vie de ces enfants, de ces adolescents et de leurs parents. Ils sont nos élèves, les copains de nos élèves ou de nos enfants. Ils ont commencé d'étudier dans ce pays, ils en parlent la langue, ils ont les mêmes joies et, hélas, des soucis bien plus grands que les camarades de leur âge. S'ils décident (ou, pour les plus jeunes, si leurs parents décident) d'échapper à une expulsion honteuse, nous les y aiderons comme nous avons aidé Rachel et Jonathan à Sens, Samuel à Pau, Ming et Wei-Ying à Evreux. Nous sommes solidaires de ceux qui les accueilleraient. S'ils demandent asile, nous ne fermerons pas notre porte.

Cela contrevient aux lois en vigueur. Mais l'enseignement que nous avons à dispenser à nos élèves ou l'éducation que nous devons à nos enfants ne peut pas être l'exemple de la soumission à un ordre injuste. Chacun a en mémoire les épisodes où face à des persécutions insupportables, chacun a dû faire des choix. Et où ne pas choisir était choisir de laisser faire. Et pas seulement dans les périodes de dictature. Rosa Parks, emprisonnée à Atlanta en 1955 pour avoir enfreint les lois ségrégationnistes aurait-elle dû se soumettre au prétexte que ces lois avaient été « démocratiquement » prises ? Le général Paris de la Bollardière, mis aux arrêts pour avoir dénoncé les tortures de l'armée française en Algérie, aurait-il dû se taire parce que la France était une démocratie ?

Nous ne laisserons pas se commettre des infamies en notre nom.

*Par écrit, merci d'envoyer les pétitions remplies à :*

***Réseau Éducation Sans Frontières***

*c/o EDMP8, Impasse Crozatier*

*75012 Paris*

---

Envoi de Pedro Vianna : <http://poesiepour tous.free.fr>

pour

CLEA (Comité pour la liberté d'expression et d'association) :

<http://perso.orange.fr/clea.be/>

**Prisonnier politique en Europe !**  
**Bahar Kimyongür : symbole malgré lui !**  
**Danger pour les libertés d'expression et**  
**d'association**

Le CLEA vous remercie pour votre signature,  
pétition à : <http://clea.ns5-wistee.fr/>

page de réf. : <http://perso.orange.fr/clea.be/argu.htm>

Bahar Kimyongür est un citoyen belge âgé de trente-deux ans. Il a consacré ces dix dernières années à faire connaître la situation dramatique vécue par les détenus politiques en Turquie. Tortures (chocs électriques, mutilations, viols.) et assassinats sont monnaie courante pour ces prisonniers -comme il ressort également des rapports d'Amnesty International et des condamnations prononcées par la Cour européenne des Droits de l'Homme à l'encontre de l'Etat turc-. Bahar, dans son engagement contre l'impunité, a multiplié les interventions publiques pour sensibiliser la population et a organisé plusieurs missions d'observation des prisons pour les parlementaires européens. Il peut ainsi affirmer : « Durant toutes ces années, je n'ai fait que me battre contre le terrorisme, pour la démocratie et la justice en Turquie et dans le monde, dans un cadre toujours démocratique et légal ».

Pourtant, le 28 avril 2006, Bahar a été arrêté par la police hollandaise. Lui a alors été signifiée l'existence d'un mandat d'arrêt international lancé à son encontre par la Turquie au motif qu'il serait membre d'une organisation terroriste. L'Etat turc exige son extradition par les Pays-Bas car il lui reproche d'avoir interpellé l'un de ses ministres au Parlement européen en 2000 pour dénoncer les exactions commises envers les prisonniers politiques. Dans l'attente d'une décision, Bahar a entamé une grève de la faim afin de protester contre une atteinte à la liberté d'expression et d'association.

Le Comité pour la liberté d'expression et d'association (CLEA) rappelle que s'exprimer, s'organiser, contester : ce n'est pas du terrorisme et qu'il serait inacceptable que Bahar soit remis entre les mains des tortionnaires turcs qu'il dénonce. Le gouvernement belge doit protéger son ressortissant en se positionnant officiellement pour obtenir le rapatriement de Bahar des Pays-Bas vers la Belgique.

En effet, notre pays porte une lourde responsabilité dans cette affaire. D'abord, le 28 février dernier, un tribunal brugeois a condamné Bahar en première instance à quatre ans de prison ferme en tant que membre d'une organisation terroriste. Mais quand on rapporte la qualification juridique aux faits reprochés, on constate qu'il s'agit manifestement d'une attaque contre les libertés d'expression et d'association, des libertés pourtant garanties par notre constitution. La justice belge, en usant de nouvelles législations, le punit pour avoir traduit, diffusé et commenté un communiqué du DHKC -une organisation d'opposition au régime turc- et d'être membre du bureau d'information de ce mouvement à Bruxelles. Bahar a directement interjeté appel de cette décision politique. Trop tard : cette condamnation a donné le feu vert à l'action de l'Etat turc. Ensuite, il faut également savoir que la Belgique a eu connaissance du mandat d'arrêt -émis le 6 avril-mais n'a pas prévenu Bahar. Au contraire, dès qu'il a quitté le territoire belge -le verdict brugeois l'y autorisait-, il a été intercepté par la police hollandaise.

Dans cette affaire, rien n'est laissé au hasard : l'Etat belge sacrifie sciemment l'un de ses ressortissants à la raison d'Etat pour satisfaire les exigences de la Turquie -qui s'est sentie offensée par la disparition de Fehriye Erdal-.

En fait, malgré lui, Bahar est devenu le symbole des dangers que les nouvelles lois antiterroristes adoptées en Europe font peser sur nos libertés. Non seulement ces législations mettent à mal les libertés d'expression et d'association en les assimilant à des actes terroristes mais en plus elles conduisent à menacer la vie d'un homme qui n'a commis aucun délit. Le combat pour soutenir Bahar continuera et s'amplifiera jusqu'à sa libération. D'ailleurs, des quatre coins du monde affluent d'ores et déjà des messages de solidarité sur le site du Clea :

[www.leclea.be/](http://www.leclea.be/) (infos supplémentaires sur le site)

Tous les citoyens doivent se mobiliser, agir ;

c'est l'unique manière de faire vivre la démocratie !

---

Envoi de Valérie Gonzalez : <http://mots.totems.free.fr>

**Empêchez-les de détruire la Guyane !**

**GUYANE FRANÇAISE : Personne ne vous croira ! ...**

*« La France a la chance de posséder là un des territoires les plus riches en biodiversité de la planète. Ce pays prolongeant l'Amazonie, possède une des cinq forêts vierges restantes dans le monde.(...). La Guyane pourrait devenir cette double fenêtre où les efforts technologiques pour explorer l'univers et les efforts écologiques pour sauver la planète se manifesteraient ensemble au reste du monde ».*

Hubert Reeves, 2003.

La montagne de Kaw, située à environ 20km du littoral Guyanais et à 45km de Cayenne au sud des marais de Kaw est entièrement recouverte de forêt primaire et culmine à 333m. Ce site remarquable (ZNIEFF 1) fait l'objet de plusieurs mesures de conservation (Réserve Naturelle des Marais de Kaw-Roura, Site Ramsar, Réserve Naturelle Volontaire de Trésor ...) qui sont incluses au sein du Parc Naturel Régional de Guyane.

La forêt de Kaw présente une biodiversité végétale et animale particulièrement importante pour la Guyane. Sa richesse écologique, la diversité des paysages, une faible anthropisation et sa proximité avec Cayenne en ont fait un site prisé par les touristes à la recherche d'espaces vierges et de tranquillité.

Malheureusement pour le seul profit d'une multinationale Canadienne (CBJ Caïman SAS - Cambior) ce site va être détruit à jamais pour une exploitation éphémère d'or primaire ... Des fosses de 150 mètres de profondeur vont être creusées. Sur la durée du projet (7 ans) plus de 12 millions de tonnes de roches seront broyées et mélangées à 30.000 tonnes de produits chimiques (cyanure: 3990 t ; chaux : 21 280 t ...) En plus d'un accident industriel (rupture de digue...), les risques sanitaires peuvent aussi provenir d'une contamination lente et continue des sols, des eaux de surface et souterraines par les substances extraites du sous-sol (métaux lourds , arsenic...).

**La flore avant l'ouverture de la mine sur le site de camp Caïman:**

- 642 espèces de plantes vasculaires
- 40 espèces patrimoniales
- 18 espèces endémiques à la Guyane française
- 7 espèces endémiques à la montagne de Kaw
- Plusieurs espèces nouvelles

**La faune avant l'ouverture de la mine sur le site de camp Caïman :**

- 92 espèces de mammifères
- 254 espèces d'oiseaux
- 87 espèces de batraciens et reptiles
- Dont : - 50 espèces patrimoniales
- 40 espèces rares
- Et plusieurs milliers d'insectes.

La piste d'accès à la mine traversera une Zone de Droit d'Usage des amérindiens Palikurs (ZDU : territoire attribué par l'Etat à la communauté pour leurs activités de subsistance). La multinationale sollicite comme préalable à son implantation : l'exonération de l'octroi de mer, de l'impôt sur les sociétés, de la taxe foncière, de la taxe sur le carburant, la réalisation de 55 km de ligne haute tension, une subvention de 28 millions d'€uros (loi Girardin). Par contre, la compagnie aurifère convient de s'acquitter de la taxe minière qui s'élève à seulement 0.5 % de la production ...

Pourquoi la France, pays qui a les moyens de protéger ce patrimoine de l'humanité n'encourage-t-elle pas les activités durables (artisanat, écotourisme, recherche...) plutôt que de brader son territoire à des multinationales peu soucieuses des générations futures ?

Nous devons nous opposer à ce projet minier, dénué de tout intérêt économique pour la Guyane et présentant des impacts sanitaires et environnementaux considérables : Pour agir et en savoir plus : <http://www.collectifor.ouvaton.org/petition.html>

Vous pouvez aussi visiter notre site : <http://www.collectifor.ouvaton.org> (site en construction)

---

Envoi d'Isabelle Costa : <http://costa.songs.free.fr/>

## **Appauvrissement de la population et du monde**

Plus de 3 milliards de personnes (la moitié de la population mondiale) vivent avec moins de 2 dollars par jour.

Voici des chiffres qui vont vous faire tourner la tête dans un monde qui semble quitter le réel... Ici vous êtes les bienvenues dans au delà du réel, dans la réalité !

### **Mondialisation : Le bateau coule...**

Il ne peut y avoir de croissance infinie dans un monde fini.

Les 3 hommes les plus riches du monde ont une fortune égale au revenu des 600 millions les plus pauvres.

Les 200 personnes les plus riches ont une fortune équivalente à la somme des revenus des 45% les plus pauvres.

La fortune des trois personnes les plus riches du monde dépasse le produit national brut (PNB) cumulé de tous les pays moins avancés et de leurs 600 millions d'habitants.

Nous sommes 6 milliards d'habitants depuis 1999. La croissance démographique est extrêmement rapide. La population a doublé depuis les années 60. Nous étions 5 milliards au début des années 80. L'augmentation de la population devrait se stabiliser en l'an 2200 alors que nous serons 11 milliards.

Il ne sera cependant pas possible de gérer autant de monde avec les méthodes de développement économique actuelles.

A l'échelle mondiale, les 20% d'êtres humains vivant dans les pays les plus riches se partagent 86% de la consommation privée totale.

A l'opposé, les 20% vivant dans les pays les plus pauvres se partagent 1,3% de cette consommation privée.

Les 20% d'habitants des pays les plus riches se partagent 45% de la consommation de viande et de poisson, 58% de l'énergie mondiale, 87% des véhicules roulant dans le monde, 84% du papier utilisé. Ils disposent

également de 74% des lignes téléphoniques et émettent 53% des dioxydes de carbone.

20 % de la population des pays dans lesquels le revenu par habitant est le plus élevé contrôlent 86% du PNB mondial, 80 % des marchés d'exportation et 74 % des lignes téléphoniques

Les 20% d'habitants des pays les plus pauvres se partagent 5% de la viande et du poisson, 4% de l'énergie mondiale, 1,1% du papier, 1,5% des lignes téléphoniques, 1% des véhicules.

La consommation mondiale de bois est aujourd'hui supérieure de 40% à son niveau d'il y a vingt-cinq ans. Depuis vingt ans, l'Amérique latine et les Caraïbes ont perdu 7 millions d'hectares de forêts tropicales, l'Asie et l'Afrique subsaharienne ont perdu 4 millions d'hectares.

Les réserves d'eau disponibles à l'échelle planétaire sont passées de 17.000 m<sup>3</sup> par habitant en 1950 à 7.000 m<sup>3</sup> aujourd'hui. La moitié des habitants de la planète manqueront d'eau dans trente ans si rien n'est fait, selon l'ONU.

La consommation d'eau douce a pratiquement doublé depuis 1960. Il y en a de moins en moins. Seulement 3% des étendues d'eau de la planète sont actuellement composés d'eau douce. Et de ces 3%, encore faut-il retirer les glaciers et les calottes polaires !

L'activité humaine a multiplié par 50 et parfois par 100 le rythme d'extinction des espèces sauvages, menaçant de faire disparaître des pans entiers de la création.

Les États-Unis, avec 5% de la population mondiale accaparent un tiers des ressources du globe.

L'abîme de l'inégalité mondiale se creuse à une vitesse foudroyante : des États vacillent, des économies s'asphyxient, des marchés du travail s'effondrent, des droits parmi les plus élémentaires - à la santé, à l'éducation, à la sécurité, à la vie même sont engloutis, des cultures disparaissent...

Aux bras du chaos, s'avancent et prospèrent le crime organisé, le commerce " globalisé " des stupéfiants, des armes, du sexe, des capitaux, les légions de la guerre, de la violence et de la haine, l'armée des fossoyeurs des valeurs les plus élémentaires d'humanité.

On estime à 1500 milliards de dollars les revenus annuels du crime organisé international.

Les pays industrialisés détiennent 97 % des brevets du monde.

L'écart de revenu entre le cinquième le plus riche et le cinquième le plus pauvre de la population mondiale était de 30 à 1 en 1960. En 1997, il se situait de 74 à 1.

Quelque 2,8 milliards de personnes vivent avec moins de 2 dollars par jour. 800 millions, dont plus de 150 millions d'enfants, sont sous-alimentés.

80% de la richesse mondiale est détenue par 15% des habitants des pays les plus riches.

Les riches, qui ont plus accès aux ordinateurs et au réseau que les pauvres, sont de plus en plus efficaces, de plus en plus productifs et deviennent de plus en plus riches.

Trois milliards de personnes vivent avec moins de deux dollars par jour, dont 1,2 milliards avec seulement un dollar ; 150 millions sont au chômage et 750 millions sont sous-employés ; 800 millions n'ont pas accès aux services de santé, 33 millions sont séropositifs ou atteints du Sida, et 850 millions de personnes sont analphabètes.

Environ 100 millions d'enfants dans le monde travaillent ou vivent dans la rue, dont 40 millions en Amérique latine, de 25 à 30 millions en Asie et 10 millions en Afrique.

Le blanchiment d'argent dans le monde atteint annuellement 1.000 milliards de dollars, dont 300 à 500 milliards proviennent du narcotrafic.

La mondialisation du marché du sexe :

Avec la mondialisation des marchés, l'exploitation du corps des femmes et des fillettes a pris une nouvelle ampleur insoupçonnée. Cette exploitation prospère à travers des filières organisées qui achètent des jeunes filles à des ménages nécessiteux pour les prostituer dans une autre région ou dans un autre pays sur un autre continent.

Selon un rapport d'experts de l'ONU, le trafic d'êtres humains est la troisième activité illicite mondiale la plus rentable, après le trafic de drogue et celui d'armes, avec un chiffre d'affaires de 7 milliards de dollars par an. L'exploitation sexuelle est le lot de la plupart des victimes de ce trafic de personnes et touche surtout les jeunes femmes et les mineurs des deux sexes.

Quelque 700.000 femmes et enfants mis en servitude sexuelle ont fait en 1997 l'objet de traites d'un pays à l'autre.

Un milliard de personnes, soit un habitant de la planète sur six, vivent dans des bidonvilles.

Tout est en place pour une croissance exponentielle du fossé qui sépare les riches des pauvres. N'oublions pas les leçons de l'histoire: chaque fois qu'on a laissé se creuser de tels fossés, ils ont conduit à des bains de sang !

Infos corroborant :

<http://alternatives-international.net/article26.html>

<http://www.un.org/french/events/social95/dpi1487.htm>

<http://www.wsws.org/francais/News/1998/mai1998/onupau.shtml>

[http://www.liberationafrique.org/article.php3?id\\_article=400](http://www.liberationafrique.org/article.php3?id_article=400)

etc.

---

## **L'endettement, bombe à retardement pour imposer le libéralisme**

Page de réf. article :

<http://www.syti.net/Endettement.html>

Voir aussi le sommaire : panorama et inventaire très intéressant :

<http://www.syti.net/Topics.html>

L'endettement est une arme à retardement pour imposer le libéralisme, en obligeant les états à privatiser leurs services publics, tout en transformant les citoyens en esclaves des banques et des multinationales. Lorsque les dégâts de cette arme deviennent perceptibles, il est déjà trop tard. Il n'y a alors plus de retour en arrière possible, ni d'autre choix que le l'anéantissement du pouvoir de l'état, et donc des citoyens...

L'endettement est un moyen pour réduire inexorablement les ressources financières des états, et donc leur capacité d'action, conformément au

projet "libéral" qui vise à réduire les états à l'impuissance, afin de laisser un champ d'action maximal aux entreprises.

En appauvrissant l'état, l'endettement entraîne une réduction progressive du financement des services publics et des prestations sociales (retraites, assurance-maladie, assurance chômage), dont les déficits ou l'inefficience servent ensuite de prétexte pour présenter les privatisations comme une "solution".

En cas d'hostilité de l'opinion aux privatisations, l'accroissement de l'endettement permet d'amener le pays au bord de la faillite, afin de contraindre l'état à privatiser pour rembourser la dette, quelle que soit la couleur politique du gouvernement choisi par les électeurs. Ce n'est pas un hasard si les premiers ministres qui ont le plus endetté la France sont les très libéraux Edouard Balladur et Jean-Pierre Raffarin.

La dette de la France a dépassé en 2005 les 1100 milliards d'euros, soit 67% du PIB. L'endettement de chaque citoyen français (nouveau-nés compris) est donc de 18.300 euros. Le remboursement de la dette absorbe chaque année la totalité de l'impôt sur le revenu.

Depuis 30 ans, la droite libérale et la gauche libérale se sont relayées au pouvoir pour dilapider l'argent public et pour le détourner au bénéfice d'intérêts particuliers: corruption, subventions et allègements de charges accordés aux multinationales, travaux publics inutiles au grand bénéfice des entreprises de bâtiment (et des élus politiques qui perçoivent des commissions occultes sur les marchés publics).

Des groupes de personnes et des entreprises se sont ainsi enrichies, et cet enrichissement a été financé en endettant l'état, c'est à dire la collectivité. Les citoyens vont maintenant devoir rembourser l'argent dont ont bénéficié leurs "maîtres", sans oublier les intérêts de l'emprunt. Concrètement, ce remboursement se traduira par des augmentations d'impôts, une dégradation des prestations de l'état (sauf en matière de répression), la fin de l'état-providence, et la privatisation des dernières entreprises publiques (vendues à un prix très inférieur à leur valeur pour la collectivité et à l'argent des contribuables qui y a été investi pendant des dizaines d'années).

L'endettement est aussi un cadeau offert aux banques, assurées de percevoir une rente à long terme prélevée sur chaque citoyen. Il est important de préciser que les banques prêtent de l'argent qui ne leur appartient pas, puisqu'il s'agit en réalité de l'argent déposé par leurs clients. C'est donc leur propre argent que les citoyens vont devoir rembourser aux banques...

Comme on le voit, l'endettement est une bonne affaire pour tout le monde, sauf pour les citoyens de base qui paieront la facture.

© syti.net, 2005  
<http://www.syti.net/>

---

Envoi de CIP-IDF (Coordination des intermittents et précaires d'Ile de France):  
<http://www.cip-idf.org/> et <http://www.maydayfr.org/>

## **RENDRE VISIBLE CE QUI EST INVISIBLE** **(Editorial du journal MAYDAY ! 2006)**

Le monde du travail a changé. 70% des emplois créés sont à durée déterminée, le premier motif d'entrée dans le chômage n'est plus le licenciement mais la fin du contrat de travail. La discontinuité de l'emploi (alternance de contrats courts et de périodes non-employées) est une réalité pour de plus en plus de salariés. **La précarité s'étend dans et hors de l'emploi.**

Aussi la lutte contre la précarisation ne peut se réduire à l'idéologie qui ressasse l'espoir d'un irréel « retour au plein-emploi » et propose pour tout horizon la généralisation du CDI à vie. Des mouvements sociaux se constituent pour faire valoir la nécessité de droits collectifs qui ne soient pas exclusivement conditionnés à l'emploi. Des collectifs de précaires et chômeurs revendiquent un revenu garanti inconditionnel au moins égal au SMIC et les intermittents du spectacle, en lutte contre la destruction de leur assurance-chômage proposent un nouveau modèle d'indemnisation des salariés à l'emploi discontinu, quel que soit leur secteur d'activité.

**Ce qui rend insupportable les différentes formes de précarité, ce n'est pas l'absence d'un emploi stable pour chacun, mais l'insécurité sociale qui les accompagne, et qui participe de tout un système de contrôle et d'assujettissement.**

La multiplication des contrôles et des radiations inscrits au cœur des dispositifs du chômage (PARE, suivi mensuel ANPE) et des minima sociaux (contrat d'insertion, RMA, réforme de l'Allocation Adulte Handicapé), ou des prestations familiales (article de la loi pour l'égalité des chances supprimant les allocations des familles en cas d'absentéisme des enfants à l'école) laissent toujours moins de marge de manœuvre à des précaires à qui on coupe les vivres quand on ne réussit pas à les culpabiliser suffisamment pour qu'ils acceptent un emploi sous-payé et/ou non choisi.

Étape imposée de l'entrée sur le marché du travail, le stage constitue un bizutage « naturel » pour accéder à un emploi. Sans contrat, sans salaire et sans droits, le stagiaire masque encore l'employé déguisé qu'il est, sans qu'aucune garantie n'y soit attachée. La nouvelle charte et l'article 9 de la loi pour l'égalité des chances qui prétend réglementer l'usage des stages ne sont que cache-misère qui institutionnalisent l'utilisation d'une main d'œuvre gratuite et jetable, véritables torpilles dans le code du travail.

Cette logique de contrôle prévaut également pour les migrants dont le droit au séjour est toujours davantage conditionné au contrat de travail. Le projet de loi CESEDA « pour une immigration choisie » (on se demande bien par qui ?!) est une nouvelle restriction de la liberté de circulation et du choix de s'installer librement, rendant de plus en plus insupportables les conditions de vie des migrants et plus urgent la régularisation de tous et le droit à l'installation.

\*\*\*\*\*

**Ces réformes, restrictions incessantes des droits sociaux (retraite, chômage, maladie, séjour, droit du travail...) qui s'accumulent pour régimenter nos vies, ont une même conséquence : nous contraignent par tous les moyens à accepter n'importe quel emploi, à n'importe quel prix, dans n'importe quelles conditions...**

Cette réorganisation du marché du travail par la « refondation » des systèmes de protection sociale est à l'œuvre dans toute l'Europe et même au-delà. Les étudiants italiens qui nous rejoignent ce premier mai à Paris ont vécu eux aussi le mouvement récent contre la loi pour l'égalité des chances et le CNE comme une nouvelle impulsion aux luttes contre la précarité. Si le retrait du CPE est une victoire, bien plus important est le succès d'une lutte qui a rassemblé différentes formes d'actions et qui a su, tout comme le mouvement de novembre, placer la précarité au cœur des débats et des enjeux. Amnistie pour toutes les personnes poursuivies et condamnées lors de ces deux mouvements !

Il est d'autant plus nécessaire et urgent de rendre visible les formes de précarités auxquelles nous sommes confrontés. Sortir de l'invisibilité et de la honte dans laquelle beaucoup préféreraient nous maintenir, être fiers de ce que nous sommes, continuer de nous battre pour améliorer nos droits, construire d'autres conditions du possible.

## **L'EUROMAYDAY : UNE JOURNÉE EUROPÉENNE POUR DE NOUVEAUX DROITS**

Depuis cinq ans, une journée de mobilisation annuelle des précaires rend visibles nos nouvelles réalités de travail, d'emploi, de vies. Parti d'Italie, l'idée a rapidement essaimé dans de nombreuses villes européennes. Des réseaux, des collectifs, des associations, parfois des syndicats, des individus se sont rencontrés ou retrouvés pour organiser un Premier mai entendu comme une journée de mobilisation et d'expression de tout le précaire européen. Un défilé alternatif à la traditionnelle « fête du travail » exprime la volonté de se réapproprier le sens de cette journée à forte valeur symbolique et historique, d'en faire une journée d'action

festive et revendicative pour la conquête de nouveaux droits sociaux, une journée d'expression qui mette en avant les nouvelles situations de vies marquées par la précarisation croissante du marché du travail, notamment à travers l'explosion des contrats dits « atypiques » (intérim, temps partiel, CDD...). Au centre de l'économie actuelle, ces formes d'emploi flexibles et mobiles restent pourtant aujourd'hui privées de réelle protection sociale et sans représentation politique ou syndicale significative. C'est pour répondre à ce vide et construire ses propres formes politiques que la parade auto-organisée des précaires s'est créée.

Au fil des années, cette mobilisation a reçu le soutien de certains syndicats et a vu ainsi la jonction entre deux générations de travailleurs : les nouveaux travailleurs précaires des services, de la grande distribution, de la culture... et ceux qui depuis les années 1970, en lien déjà avec les premiers collectifs de chômeurs et précaires italiens, ont organisé une riposte dans les entreprises publiques ou la grande industrie au syndicalisme de concertation.

À cet élan s'est ajoutée la mobilisation des travailleurs migrants, encore davantage précarisés et discriminés dans leur quotidien par la multiplication des contrôles, les ouvertures de centres de rétention et d'enfermement, les expulsions et les restrictions au droit d'asile. Cette politique d'immigration concertée au plan européen prévoit partout la création d'une main d'œuvre toujours plus fragilisée, en prévoyant la subordination du droit de séjour au contrat de travail, comme on le voit dans l'actuel projet de loi sur l'immigration CESEDA.

5 000 personnes ont défilé dans les rues de Milan la première année, 50 000 en 2003, 80 000 en 2004, 100 000 en 2005...

L'année dernière, la Mayday parade a eu lieu dans une vingtaine de villes européennes : Amsterdam, Barcelona, Copenhague, Hamburg, Helsinki, L'Aquila, Leon, Liège, London, Maribor, Marseille, Milano, Napoli, Palermo, Paris, Sévilla, Stockholm, Wien... Cette année, on peut également compter Berlin, Limoges, Torino et Tornio.

**Dans le cadre de cette dynamique, nous invitons tous les collectifs, réseaux, mouvements sociaux et précaires de tout poil à rejoindre le processus EuroMayDay, qui ne se limite pas à la parade du 1er mai, à investir et à réinventer cet espace d'échanges et de mobilisation à partir de toutes les particularités de nos différents terrains de lutte.**

Au niveau européen, plusieurs rendez-vous nous permettent de nous rencontrer chaque année et une mailing-list rythme nos échanges au quotidien. À Paris, au gré de l'actualité et des envies, des réunions ont lieu tout au long de l'année avec un crescendo intense à partir du mois de février...

L'année dernière à Paris la parade du MayDay avait été amorcée dès le 1er avril par l'occupation de l'OIM (organisation internationale pour les migrations) dans le cadre d'une journée européenne sur la liberté de circulation et d'installation. Une semaine d'action avait précédé la parade du premier mai : occupation d'Assedic, d'une CAPI (cellule d'appui pour l'insertion), de deux hôtels du groupe Accor, du siège de la CFDT. Pour la première Mayday parade à Paris nous étions 3000 à traverser les quartiers populaires en partant de la place Pigalle - batucadas, fanfares, char « Alice la précaire au pays de la refondation sociale », agit-prop, recouvrement publicitaire, irruption dans les fast-food et boîtes d'interim... - pour finir par un concert place de la République.

Cette année le compte à rebours a été lancé à un niveau européen, le 14 février à Bruxelles :

nous étions 150 participants au réseau EuroMayDay (Liège, Helsinki, Berlin, Paris, Milano, Amsterdam) à investir cette capitale de l'Europe institutionnelle, lieu stratégique des lobbies des multinationales, pour présenter publiquement le processus du Mayday lors d'une conférence de presse internationale, mais aussi à travers une « manifestation sauvage » au cœur de cette ville militarisée où les pratiques activistes sont devenues rares et fortement réprimées. Ce fut l'occasion d'agir ensemble et de partager nos pratiques dans cette ville occupée par ceux qui décident pour nous, ceux pour qui nous sommes des quantités négligeables, des variables ajustables, des paresseux, des fraudeurs qui ont mérité leur sort et les inégalités qu'ils subissent.

Mais le printemps français a surtout été marqué par la mobilisation contre la LEC et le CNE, et le réseau Mayday Paris a naturellement pris part à ce puissant mouvement de refus de la précarisation, dans les assemblées, les manifestations, les blocages, les occupations... Quelque temps auparavant, nous avons décidé d'organiser deux journées de rencontres-débats-assemblées-ateliers intitulées « Fier-es d'être précaires !? » (voir page centrale) qui se sont tenues en plein mouvement début avril. Nous écrivions alors : « Ces rencontres nous semblent d'autant plus nécessaires qu'on se déclare partout hostile à la précarité en étouffant la voix des premiers concernés. Le surgissement collectif en cours est de fait à la croisée des chemins : demain, peut-être, le CPE sera retiré, laissant intact le reste des dispositifs de mise au travail, de précarisation, d'éviction et de contrôle. »

Cette année, la "Mayday parade" a été aussi la parade de ceux qui veulent continuer.

courrier : [contact@maydayfr.org](mailto:contact@maydayfr.org)

<http://www.maydayfr.org/>

---

Envoi d'ATTAC-France : <http://france.attac.org/>

## **CDD, intérim, CNE, CPE :** **quelles alternatives à la précarité et au chômage** **?**

ref. article : <http://www.france.attac.org/a6273>

*Remarque liminaire : La première partie est consacrée au CPE, à la précarité, au chômage : analyse, mise en perspective... La seconde propose une politique alternative de l'emploi et du revenu qui implique plus largement une tout autre politique générale de la France et de l'Union européenne."*

*Une version .pdf est disponible sur notre site Internet :*  
<http://www.france.attac.org/IMG/pdf/4pagesemploi.pdf>

Les luttes sociales du printemps 2006 contre le contrat première embauche (CPE), d'une ampleur historique, constituent la première mobilisation d'ensemble de la jeunesse et du salariat contre le chômage et la précarité. Ce mouvement social, qui a rassemblé étudiants, lycéens, salariés ayant un emploi et chômeurs, a montré, qu'il était possible de faire reculer le gouvernement sur un point essentiel grâce à son unité et à la capacité de rassemblement des syndicats, et cela malgré l'échec récent des luttes contre le démantèlement des retraites et de l'assurance-maladie.

Depuis trente ans, l'insécurité sociale (la précarisation du travail, du logement, etc.) ronge la société. Elle est la cause essentielle de l'aggravation des inégalités ; elle entrave les capacités de résistance et d'innovation sociale et affaiblit toutes les luttes sociales. Les jeunes, mais aussi les femmes, les immigrés, les salariés « d'en bas » (ouvriers, employés) sont particulièrement touchés. L'insécurité sociale met en péril la démocratie : la peur, le racisme, les replis identitaires font le jeu des partisans des « solutions » autoritaires.

La lutte contre le chômage et la précarité est un combat décisif, en France, en Europe et dans le monde. Le mouvement social doit avancer ses propres solutions. La précarité ne saurait en aucun cas être une réponse au chômage. L'un et l'autre ne pourront être éliminés sans remettre en cause le partage des richesses imposé par le capitalisme financier. Il est urgent de changer de politique et de rendre effectif le droit à l'emploi théoriquement inscrit dans la Constitution française. Pas n'importe quel emploi : un emploi stable, normalement rémunéré, avec des conditions de travail décentes, pour des productions utiles et soutenables. C'est possible : pour contribuer au débat, Attac avance ses analyses et ses propositions.

## **1. La flexibilité est déjà là.**

Depuis 20 ans, les politiques néolibérales n'ont cessé de déréguler le marché du travail, aujourd'hui gangrené par la précarité. La flexibilité existe déjà massivement avec l'intérim, les CDD, le temps partiel imposé, les stages et contrats aidés. En France, le nombre de ces emplois précaires a augmenté de 2,5 millions en 20 ans : 1 700 000 salariés sont sur des CDD ; chaque jour 500 000 salariés sont au travail sur une mission d'intérim. Les jeunes constituent la majorité de ces précaires.

Chaque année, 800 000 à 900 000 salariés sont licenciés, la plupart titulaires de CDI. Les trois quarts le sont pour « motif personnel », un quart pour « motif économique ». Dans neuf cas sur dix (c'est-à-dire hormis pour les licenciements collectifs), les procédures sont très simples : un entretien puis l'envoi d'une lettre de licenciement précisant les motifs. Le coût du licenciement d'un CDI dans les deux premières années est quasiment nul. Ensuite il augmente progressivement et peut représenter 1 à 2 ans de salaire pour des salariés ayant une certaine ancienneté. Pas de quoi ruiner des groupes qui croulent sous les profits.

« Oui, c'est facile de licencier, mais ensuite on risque gros devant les tribunaux » répondent les avocats de la flexibilité. C'est la fameuse « insécurité juridique » dont le Medef ne cesse de se plaindre. Or la notion même d'insécurité juridique est contestable. En outre, les juges

civils n'ont leur mot à dire que sur les plans sociaux, qui ne concernent que les paquets de plus de 10 licenciements économiques dans les grandes entreprises, soit à peine plus de 10 % du nombre total de licenciements. Concernant les licenciements pour « motif personnel », seulement un sur cinq fait l'objet d'une contestation devant les prud'hommes. L'augmentation récente des litiges résulte uniquement de l'envolée de ces « licenciements pour motif personnel » : + 60 % entre 2000 et 2003. Car les directions des ressources humaines ont appris à contourner la législation sur les plans sociaux pour remplacer les licenciements économiques par des licenciements pour faute ou pour insuffisance professionnelle. Avec le contrat nouvelle embauche (CNE) et le CPE, Dominique de Villepin a voulu supprimer l'obligation de motiver le licenciement. Mais, pour le CPE, la « rue » l'a renvoyé dans ses buts. En outre, un contentieux juridique est en train de se former au sujet du CNE.

## **2. Pas davantage d'emplois, mais envolée des profits financiers.**

Le CNE ne crée pas le moindre emploi supplémentaire, mais transforme des emplois stables en emplois précaires. Les comparaisons internationales ne révèlent aucun lien entre la flexibilité de l'emploi et les performances du « marché du travail ». Parmi les pays européens qui ont apparemment de bonnes performances en matière d'emploi, certains sont caractérisés par des contrats de travail protecteurs : c'est le cas de la Suède où le licenciement est fortement encadré. D'autres, comme le Royaume-Uni, ont au contraire beaucoup de flexibilité. L'emploi a certes progressé au Royaume-Uni, mais pas beaucoup plus vite qu'en France, et le recul du taux de chômage est surtout dû au découragement de nombreux chômeurs qui ne recherchent plus d'emploi, ainsi qu'au gonflement de la catégorie des « invalides ». Quant au « modèle » danois, qui combine une grande facilité de licencier avec des indemnités de chômage très élevées, il constitue sans doute un modèle intéressant, mais il existait déjà au début des années 1990 lorsque le Danemark avait un taux de chômage à deux chiffres. En outre, de 1993 à 2003, avec cette fameuse « flexicurité », l'emploi a augmenté de 6 % au Danemark, alors que la France, avec son « modèle social » prétendument désuet et ses 35 heures, n'a créé « que » 11 % d'emplois supplémentaires... C'est en gonflant les préretraites et les stages de formation que le Danemark a réduit son chômage, tout comme les Pays-Bas en attribuant le statut d'invalides à 12 % de leur population active.

Qu'ils soient chômeurs de longue durée (en France), invalides (aux Pays-Bas) ou découragés (au Royaume-Uni), qu'ils soient CDD, intérimaires ou sur des contrats « jetables », les exclus et les précaires sont les victimes du même système économique impitoyable qui ne prend en considération que la rentabilité financière de court terme. Il s'agit de faire supporter intégralement le risque du marché par les salariés. Les actionnaires ne veulent pas voir leurs profits se réduire quand l'activité faiblit : ils exigent de pouvoir répercuter immédiatement les aléas des marchés sur les salariés, les sous-traitants et finalement sur toute la société. La précarisation est le moyen de soutenir et de stabiliser les niveaux extravagants de rentabilité aujourd'hui atteints par les grands groupes financiers.

## **3. Demain le « contrat unique » pour tous les salariés ?**

Le véritable objectif du CPE, suivant en cela celui du CNE, n'était pas seulement d'accentuer la précarisation de l'emploi des jeunes, mais aussi et surtout d'avancer vers le « contrat unique ». Le CNE et le CPE devaient permettre d'enclencher une véritable régression

historique qui visait beaucoup plus largement le CDI. L'OCDE le dit par la voix de son économiste en chef Jean-Philippe Cotis : « Le CPE, tel qu'il est, ne peut être qu'une première étape vers une unification des contrats de travail, car au bout de deux ans on entre à nouveau dans l'ancien système (celui du CDI) dont on pense qu'il est trop restrictif ». Dominique de Villepin l'a confirmé dans un entretien au Monde du 30 mars 2006 : « j'ai pensé que la Valda passerait mieux avec le CPE qu'avec le contrat unique ».

Le statut protecteur du CDI est une conquête relativement récente. Il a fallu attendre 1973 pour voir apparaître en France un cadre légal et réglementaire concernant le licenciement individuel. Avant, il appartenait au salarié d'apporter la preuve du caractère abusif du licenciement prononcé par son employeur. On imagine les difficultés des salariés devant les tribunaux, par exemple lorsqu'il faut mobiliser les témoignages de camarades de travail eux-mêmes soumis-e-s à la pression de l'employeur. Car il existe une dissymétrie fondamentale dans la relation d'emploi entre l'employeur et le salarié : l'employeur dispose du pouvoir d'organiser le travail, et de révoquer le contrat de travail. Le salarié peut certes démissionner, mais encore faut-il que le marché du travail lui permette de trouver ailleurs un emploi aussi bien rémunéré.

La loi de 1973 oblige l'employeur à invoquer une « cause réelle et sérieuse » pour justifier le licenciement. « Réelle » : il doit s'agir d'une cause objective, reposant sur des faits précis et exacts. « Sérieuse » : il ne peut s'agir d'une faute légère, ou d'une difficulté économique passagère. La loi n'oblige cependant pas l'employeur à apporter la preuve de la cause réelle et sérieuse au salarié, mais laisse aux tribunaux le soin de trancher les éventuels litiges. On cherche en vain la « modernité » dans des dispositifs comme le CNE et le CPE. Banaliser le licenciement sans cause réelle ni sérieuse, c'est simplement démanteler la loi de 1973 et liquider le CDI. Les salariés et leurs organisations syndicales ne s'y sont pas trompés, comme en témoigne leur très large participation au mouvement anti-CPE.

S'agirait-il de « lutter contre les inégalités » entre CDD, intérimaires et CDI, entre salariés précaires et salariés protégés, en instituant un contrat de travail unique ? Le Medef n'a évidemment aucune intention de renoncer au CDD et à l'intérim, que les partisans du contrat unique ne proposent d'ailleurs pas d'interdire. Le nouveau contrat n'aura donc d'unique que le nom. Son objectif ? Faire exploser le « noyau dur » du CDI, dont les règles protègent encore la majorité des salariés du secteur privé. Tous les salariés deviendront jetables. La menace permanente du licenciement arbitraire portera un coup sévère aux capacités de résistance et d'organisation collective des salariés.

## **DES SOLUTIONS SONT POSSIBLES**

Le chômage et la précarité ne sont pas des fatalités du XXI<sup>e</sup> siècle. Lutter contre ces fléaux demande de réorienter et de réorganiser l'activité humaine dans le but de satisfaire les besoins sociaux et écologiques. Cette urgence doit présider les politiques en France, en Europe, dans le monde.

Pour redonner du souffle à la construction européenne il faut la réorienter radicalement :

-Mener une toute autre politique économique : il faut en finir avec le « pacte de stabilité ». Il faut réformer la Banque centrale pour permettre aux Etats d'emprunter près de leur banque centrale ou de la Banque centrale européenne pour financer des investissements utiles et appliquer une politique de crédits différenciés favorisant la satisfaction des besoins écologiques et humains. Il faut augmenter le budget européen, notamment par une taxation des revenus financiers. Il faut une harmonisation fiscale européenne sur le capital et ses revenus afin de donner aux Etats et aux collectivités locales les moyens d'une politique répondant aux besoins environnementaux et sociaux. Une telle politique fiscale permettra la mise en œuvre de politiques européennes et nationales ambitieuses de développement des services et de l'emploi publics (ou associatifs subventionnés) : santé, éducation, petite enfance, personnes âgées, transports collectifs, logement social, culture, environnement ; ainsi que d'un développement massif des investissements publics et privés dans les domaines des énergies renouvelables, des économies d'énergie, de la recherche fondamentale et appliquée.

-Exiger la fixation de normes européennes : il faut fixer un SMIC dans chaque pays et établir un calendrier de convergence de ces SMIC ; harmoniser progressivement vers le haut (dans un délai de 5 à 10 ans) les normes sociales en matière de droits, de protection et de conditions de travail.

-Imposer aux entreprises une démocratisation et des critères écologiques et sociaux : les élus des salariés, en lien avec les parties prenantes extérieures (collectivités territoriales, associations de riverains et de défense de l'environnement, associations de malades...), doivent disposer de droits démocratiques afin de peser sur les choix stratégiques de production et d'investissement (nature, localisation...) et contraindre les entreprises à prendre en compte les conséquences des choix des technologies et des productions sur la santé des salariés, des populations, et sur l'environnement. Il faut imposer une responsabilisation sociale et environnementale des entreprises : chaque entreprise doit produire un rapport annuel détaillé et chiffré, avec des indicateurs standardisés, sur les conséquences sociales (salaires, emploi, égalité professionnelle, conditions de travail, santé au travail) et environnementales (déchets, rejets polluants, émissions de GES,...) de son activité et de celle de ses sous-traitants, en Europe et dans le monde. Il faut organiser un système à financement public d'information et de vérification des rapports annuels des entreprises, et organiser l'information des consommateurs sur les coûts sociaux et écologiques des produits et des services. Il faut, enfin, transformer et renforcer considérablement l'intervention publique européenne et nationale à finalités sociales ou environnementales (normes, taxations, sanctions).

-Repenser les échanges internationaux : il faut organiser les échanges (capitaux, biens, services, technologies) avec le reste du monde selon des modalités de coopération et renoncer au libre-échange. Il faut privilégier les relations commerciales et financières au sein de blocs régionaux, et promouvoir une relocalisation sélective des productions, à la fois pour des raisons sociales (limiter la mise en concurrence des travailleurs) et environnementales (réduire les émissions de gaz à effet de serre). Nos marchés ne doivent pas être fermés aux pays du Sud. Mais toute ouverture doit s'accompagner d'une politique et de règles environnementales, de progrès social et de défense des droits de l'homme qui doivent prévaloir sur les règles de la concurrence. L'Union européenne et ses Etats membres doivent impulser une autre mondialisation, et pour cela s'engager dans le combat politique pour la mise en place d'impôt globaux : sur les transactions financières, sur les émissions de CO2... Le combat contre le

chômage et la précarité est aussi un combat mondial, il nécessite de sortir du néolibéralisme international.

Pour une sécurité de revenu, d'emploi et de travail : refonder le « marché du travail » en France

-Un CDI ou un statut pour tous : il faut abroger les dispositifs qui institutionnalisent la précarité (CNE, CDD, intérim). La norme du contrat de travail doit être le CDI (contrat à durée indéterminée) à temps plein, sauf temps partiel choisi et réversible. Il faut instaurer le droit au passage à temps plein pour tous les salariés qui subissent des contrats à temps partiel, très majoritairement des femmes ; il faut aussi supprimer les exonérations de cotisations sociales patronales pour les emplois à temps partiel. Il faut majorer fortement les heures complémentaires. Il est nécessaire d'élargir les droits des salariés des grands groupes aux salariés des sous-traitants, dans les domaines de l'emploi, des salaires, des institutions représentatives, de la négociation collective, de la santé-sécurité en mettant en place des unités économiques et sociales ; il faut aussi au moins doubler les effectifs de l'Inspection du travail pour faire respecter le Code du travail.

-Lutter contre toutes les discriminations : l'égalité professionnelle, le droit au travail et à un emploi stable doivent être assurés indépendamment du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'origine, de l'état de santé... La lutte contre les discriminations passe par de multiples actions de sensibilisation et une répression systématique des comportements abusifs des employeurs. Il faut aussi renforcer considérablement l'action des services publics (emploi, éducation, transports, logement...) contre la discrimination géographique dans les quartiers défavorisés, trop souvent laissés à l'abandon.

-Privilégier les alternatives aux licenciements et renforcer la réglementation : il faut supprimer les aides publiques aux entreprises qui licencient pour accroître leurs bénéfices, et faire payer une « restitution sociale » à celles qui réalisent des profits. Le licenciement économique doit être subordonné à la nécessité de préserver l'existence de l'entreprise, et non pas son niveau de rentabilité. L'obligation de reclassement des salariés doit être renforcée. De nouveaux droits doivent être accordés aux salariés et à leurs élus : droit de veto du comité d'entreprise (ou obligation de négocier et de parvenir à un accord d'entreprise majoritaire) sur les plans de suppressions d'emploi. Les pouvoirs publics doivent favoriser la reprise des entreprises viables par leurs salariés sous forme de coopérative ou de SCIC (société coopérative d'intérêt collectif, associant salariés et parties prenantes extérieures) gérées démocratiquement.

-Créer une Sécurité sociale professionnelle : le droit au revenu et à la formation doit être déconnecté de l'emploi dans une entreprise particulière. En cas de suppression d'emploi justifiée, si l'entreprise ne peut véritablement pas assurer le reclassement du salarié, la Sécurité sociale professionnelle doit l'organiser dans la branche ou le bassin d'emploi, en assurant le maintien du niveau de qualification et en garantissant la rémunération pendant les périodes de recherche d'emploi ou de formation. Cette Sécurité sociale professionnelle sera financée par, en particulier, une cotisation acquittée par les entreprises et proportionnelle au degré d'instabilité de leur main-d'œuvre : les entreprises qui licencient ou précarisent leur main-d'œuvre seront ainsi pénalisées. L'Etat y contribuera pour co-financer des droits de tirage sociaux attribués à chaque salarié pour une durée garantie, par exemple 5 ans au cours de la vie active.

-Instaurer un revenu minimum décent, un véritable « revenu de résistance » : tous les minima sociaux doivent être unifiés à un niveau permettant de vivre décemment. Ce revenu minimum doit être un droit individuel, et non pas lié à la situation familiale. Il permettra le développement d'activités autonomes, autogérées, coopératives, solidaires, libérant les facultés d'agir de chacun, réduisant la pression du chômage et de la précarité sur les conditions de vie et de travail de tous.

-Réduire le temps de travail : la réduction du temps de travail permet à court terme de créer massivement des emplois, et à moyen terme d'affecter les gains d'efficacité économique au gain de temps libre plutôt qu'à l'accumulation de biens matériels. C'est donc une mesure socialement et écologiquement décisive. Les 35 heures ont créé 500 000 emplois entre 1998 et 2001, mais auraient pu en créer trois fois plus. Il faut généraliser immédiatement les 35 heures hebdomadaires à tous les salariés ; programmer le passage aux 32 heures puis aux 30 heures dans les cinq ans. Il faut imposer des règles sur les conditions et l'organisation du travail de façon à limiter le risque que la RTT s'accompagne de flexibilisation et d'intensification du travail.

-Revaloriser le SMIC et les bas revenus : Attac met en discussion, en son sein et dans la société, la proposition de porter le SMIC à 1500 euros et de l'indexer ainsi que tous les bas revenus sur la productivité. Elle engage aussi une réflexion sur l'écart maximal tolérable entre les revenus. La quasi-stagnation des salaires depuis 25 ans déprime la demande et freine la création d'emplois. Les pays (tels le Royaume-Uni ou l'Espagne) où les salaires ont suivi les gains de productivité sont aussi ceux qui ont créé le plus d'emplois au cours des 10 dernières années. Tous les salariés proches du SMIC doivent bénéficier à la fois de cette indexation et de la RTT, ce qui permettra d'inverser la tendance à la hausse de la part des profits dans la valeur ajoutée. Les salariés les mieux rémunérés amélioreront prioritairement leur situation par le biais de la RTT sans baisse de salaire.

-Financer l'élimination du chômage et de la précarité par l'imposition et la décroissance des revenus financiers : tous les revenus financiers distribués dans les entreprises (dividendes, primes d'intéressement) doivent être soumis à cotisations sociales, puis plafonnés de telle sorte que l'échelle des rémunérations dans les entreprises ne dépasse pas 1 à 5. Les stock options doivent être supprimées. Il faut réformer la fiscalité pour la rendre plus progressive.

-Instaurer une écologie du travail : l'intensification du travail et la souffrance au travail rendent beaucoup d'emplois insoutenables. Il faut :

- imposer une reconnaissance effective des maladies professionnelles (cancers, troubles musculo-squelettiques, troubles dépressifs, aujourd'hui massivement occultés par les entreprises et la Sécurité sociale) ;
- pénaliser les entreprises qui rendent leurs salariés malades ;
- renforcer les moyens des collectifs de travail et des élus du personnel pour instaurer un droit de regard sur les conditions et l'organisation du travail.

Sans plus attendre, cette nouvelle politique nationale doit être initiée, développée. La refonte de l'Europe, qui est au cœur du combat d'Attac, lui donnera son plein essor.

**Attac France,  
Montreuil, le 18 mai 2006**

---

Ceci est de la libre expression, n'hésitez pas à dire stop ou encore !

Jean-Jacques Rey

sites Internet : [www.jj-pat-rey.com](http://www.jj-pat-rey.com)

<http://perso.orange.fr/j-j.rey-feuxdelamer/index.html>